



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élèves

Question écrite n° 96392

## Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les résultats obtenus par les élèves français lors de la grande enquête internationale de l'OCDE portant sur les performances de quelque 470 000 élèves de 65 pays. Baptisée Pisa, cette étude mondiale, menée tous les trois ans, évalue les élèves à 15 ans sur leurs compétences dans trois domaines : lecture-compréhension de l'écrit, mathématiques et culture scientifique. A travers les résultats des élèves, c'est de la performance des systèmes scolaires de chacun des pays participants qui sont jugés. Avec un score de 496 points, la France se situe dans la moyenne des pays évalués (avec 493 points) et au même point qu'en 2000. Au-delà de ces résultats, très en-dessous de ce que l'on pourrait attendre des élèves de notre pays, c'est au sujet de la relation entre école et égalité des chances que cette étude s'est révélée très préoccupante. En effet, il apparaît, et bon nombre d'observateurs internationaux s'en sont fait le relais, que l'école en France ne joue plus le rôle d'ascenseur social qui devrait être le sien, mais aggrave au contraire les inégalités dites « de naissance ». Il lui rappelle que l'école républicaine a précisément pour objet de permettre à tous les enfants, quelles que soient les inégalités sociales dont ils ont hérité, d'être munis des mêmes outils afin de mener la vie qu'ils ont choisie. Ce rôle n'est apparemment plus joué par l'école, qui au contraire, accroît ces inégalités. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir lui confirmer que le Gouvernement a tiré les mêmes enseignements que lui de cette étude, et, partant, de lui indiquer quelles mesures il envisage de prendre afin de remédier à cette situation très préoccupante.

## Texte de la réponse

De nouveaux programmes, recentrés sur les enseignements fondamentaux, sont entrés en application à la rentrée scolaire 2008-2009 dans toutes les classes de l'école maternelle à l'école élémentaire. Des évaluations plus régulières doivent permettre de repérer les élèves en difficulté et d'analyser leurs difficultés. Ainsi, leur première finalité consiste à mieux mobiliser les dispositifs d'aide en faveur des élèves en difficulté, tout en améliorant le pilotage académique. En classe de CM2, les épreuves se déroulent en janvier. Il reste alors assez de temps pour conduire les aides nécessaires : deux heures hebdomadaires d'aide personnalisée sont désormais offertes aux élèves qui en ont besoin grâce à une nouvelle organisation de la semaine de l'élève marquée par la suppression des cours le samedi matin ; des stages de remise à niveau, se déroulant pendant les vacances scolaires, sont également proposés aux élèves afin de prendre en charge leurs difficultés et de garantir un niveau assuré en français et mathématiques en CM1 et CM2. En mars 2010, le ministre de l'éducation nationale a lancé un plan de prévention de l'illettrisme, qui entend traiter le mal à la racine, dès l'école maternelle, en faisant un effort sur l'apprentissage méthodique du vocabulaire, en stimulant, en lisant de façon précoce des textes de qualité. À l'école élémentaire, la lutte contre l'illettrisme passe par l'installation des automatismes grâce à l'apprentissage par coeur, la répétition et la récitation, l'encouragement du plaisir de lire sous toutes ses formes. Pour accompagner cette réforme qui concerne l'école maternelle comme l'école élémentaire, le ministre crée 100 postes d'inspecteurs supplémentaires pour mieux encadrer et mieux former les enseignants de l'école maternelle, des outils sont diffusés pour aider les enseignants dans leur travail tel un

DVD « apprendre à parler à l'école maternelle » déjà diffusé dans toutes les écoles maternelles ou une nouvelle ressource pour faire la classe « le langage à l'école maternelle » qui sera prochainement disponible. Les inspecteurs d'académie et les inspecteurs de l'éducation nationale ont été réunis cette année encore en séminaires inter académiques pour travailler sur ce sujet central pour le système éducatif. Des formations sont mises en place dans les circonscriptions pour aider les enseignants dans leur appréciation de ces nouveaux dispositifs.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Eckert](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (7<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 96392

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 21 décembre 2010, page 13639

**Réponse publiée le :** 23 août 2011, page 9149